



BULLETIN D'INFORMATION

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal Du lundi 3 avril 2023

Convention d'Opérations de revitalisation de territoire

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, le Conseil municipal a validé le projet de convention d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) et autorisé le Maire à la signer. L'ORT est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes. L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Vote des Comptes Administratifs, et de gestion de 2022

Les comptes administratifs et de gestion ont été votés en concordance. Les dépenses et les recettes de 2022 s'établissent comme suit :

Pour le Budget Principal :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	1 544 729.13 €	335 531.80 €
Dépenses :	1 360 136 .16 €	484 630.38 €

Pour le Budget du lotissement :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	82 340.43 €	25 000.00 €
Dépenses :	12 930.86 €	49 194.21 €

Affectation des résultats 2022

Compte tenu des éléments du Compte Administratif 2022 les résultats sont les suivants :

Pour le Budget Principal :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice :	+ 184 592.97 €	- 149 098.58 €
Part du résultat N-1	+ 764 180.03 €	+ 67 226.13 €
Résultat de clôture N :	+ 948 773.00 €	- 81 872.45 €

Compte tenu des dépenses (2 365 106.62 €) et recettes (1 524 484.00 €) engagées sur 2022 mais non facturées, la section d'investissement présente un besoin de financement de 922 495.07 €.

Les élus ont décidé d'affecter ce montant à la section d'investissement pour le budget 2023.

Pour le Budget du lotissement : les résultats de fonctionnement sont reportés sur l'exercice de 2023.

Vote des Budgets Primitifs 2023

Le Conseil Municipal acte les budgets comme suit :

Budgets Primitifs 2023	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Budget Principal	1 553 000,00	1 553 000,00
Budget Lot. Haute Vergne	693 100,00	693 100,00

Budgets Primitifs 2023	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Budget Principal	3 516 600,00	3 516 600,00
Budget Lot. Haute Vergne	655 500,00	655 500,00

Concernant le Budget Principal, les grands projets d'investissements sont la maison de santé, la maison d'assistantes maternelles, les travaux sur l'éclairage public, les réparations de bâtiments et de voirie.

Vote des taux d'imposition pour 2023

Le Conseil a voté l'augmentation de 1 % des taux d'imposition concernant les taxes foncières sur le bâti et non bâti.

Maison des Assistants Maternels-MAM : Mise à jour du plan de financement

La Cheffe de projet PVD-Petites Villes de Demain nous a informé que la Commune pouvait solliciter une subvention auprès de la CAF pour la construction de la MAM. Le Conseil accepte donc de valider à l'unanimité le nouveau plan de financement.

Droit de préemption

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain et du plan guide, il est envisagé de créer des cheminements doux et sécurisés pour accéder au collège public, ainsi que de l'habitat ou de l'équipement public.

En lien avec ce dossier, la collectivité a reçu une déclaration d'intention d'aliéner en vue de la cession d'une propriété située dans cette zone moyennant le prix net acheteur de 300 000 €. Une estimation du service des

Comité de rédaction :


Bulletin rédigé
par Jany PÉRONNET.


Mise en page :


A. Brandeau

Imprimé par nos soins

Mairie :

 1 pl. de l'Hôtel de Ville
79130 SECONDIGNY

 05 49 63 70 15

 secondigny@
mairie-secondigny.fr



Infos :

Prochain conseil municipal :
Mardi 9 mai à 20h00

Ordures ménagères

Pour le bien-être de tous merci de sortir vos poubelles la veille avant 21h et de les rentrer au plus tôt après le ramassage.

Le calendrier de ramassage est disponible aus ecrétariat de la Mairie.

Merci de votre compréhension

Domaines a été demandée. Le délai pour préempter court jusqu'au 1er mai 2023.

Le maire a reçu un avis favorable du conseil municipal pour préempter sur le bien. Une réflexion sera à mener sur le devenir de la maison (revente ou utilisation pour un nouveau projet).

Convention de mise à disposition d'un box pour les chiens errants

Le chenil communal n'étant plus adapté pour l'accueil des chiens errants, le Conseil accepte de conventionner pour 5 ans avec la MFR de Frecul pour la mise à disposition d'un box parfaitement sécurisé. Les animaux recueillis resteront sous la responsabilité de la Commune (nourriture, nettoyage). En guise de dédommagement, la Commune pourra lui verser une subvention exceptionnelle.

Modification du nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS

Suite à la nomination de Madame Laurence LABORDE, il convient de modifier le nombre de membres du CCAS. En effet, le nombre de Conseillers municipaux doit être identique à celui des personnes non-membres du Conseil. Ce qui augmentera le nombre de membres à 14 au lieu de 13.

Élection des membres du CCAS

Afin d'appliquer la décision précédente, le Conseil a élu Madame Liliane LEROUX à ce septième siège.

Point sur les travaux, chantiers en cours, et commissions

Commission finances : prochaine réunion fixée le 30 mai 2023 à 18h30 pour le vote des différents tarifs et les subventions aux associations.

Restos du Cœur : la rampe d'accès a été posée.

Maison de Santé : l'élévation des murs a commencé, les travaux sont dans les temps.

Questions diverses

Terre de Jeux 2024 : Une demande a été faite pour que Secondigny soit labellisée. Nous aurons une réponse dans les prochains mois.

RAPPEL

Jeunesse

Anne DUPONT, référente jeunesse pour les 16-30 ans, a pour objectifs de vous informer sur toutes sortes de sujets et développer les échanges entre les jeunes.

Vous pouvez la contacter ☎

06 98 44 54 92

@ : dupontan@cc-parthenay-gatine.fr

Activ'séniors



Vous avez plus de 60 ans, vous êtes autonomes et retraités ! Venez tous les après-midis du lundi au jeudi de 14h30 à 16h30 et participez à différentes activités : jeux de société, remue-méninges, chorale, ateliers manuels, bowling, cinéma. (Sur inscription, au prix de 2 € la séance)



Maison France Services : Carte Nationale d'Identité /Passeport

Aline et Catherine vous accueillent sur RDV pour l'instruction de vos documents d'identité.

Veillez les contacter
au 05 49 63 55 43
Mardi, Jeudi et Samedi : 8h-13h
Mercredi, Vendredi : 13h30-18h30